

Soutenance de thèse du doctorat « Architecture »

Ecole doctorale « Ville, Transports et Territoires » - Université de Paris 8

ACS XIXe-XXIe s. - Umr AUSSER Cnrs n° 3329

D
O
C
T
O
R
A
T

Patricia MEEHAN

De la défense des Bâtiments civils : Le renouveau d'une politique architecturale, 1930-1946

Jury de thèse

Jean-Louis COHEN, directeur de recherche, professeur des Universités,
professeur à New-York University

Isabelle BACKOUCHE, maître de conférences à l'Ecole des
Hautes Etudes en Sciences Sociales

Anne-Marie CHÂTELET, professeur à l'Ecole Nationale Supérieure
de Strasbourg

Pascal ORY, professeur à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

Yannis TSIOMIS, professeur à l'Ecole Nationale Supérieure
de Paris-la Villette, directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes
en Sciences Sociales

Résumé

La thèse étudie les réformes menées entre 1930 et 1946 à propos des Services de l'Architecture de l'État, des Bâtiments civils et du Conseil général des Bâtiments civils. Dès 1930, en effet, des tentatives de centralisation et de modernisation de la gestion des édifices de l'État sont lancées. Cet objectif sera poursuivi pendant les seize années suivantes, avec une persévérance qui détonne dans le contexte de ruptures culturelles, sociales et politiques qui marque profondément cette période. En étendant les réformes engagées au début des années 1930, le Front Populaire envisage la création d'un grand Service de l'Architecture de l'État. Cette vision sous-tendra la réforme du Conseil général des Bâtiments civils et le début d'une réforme des Services de l'Architecture de l'État en 1938. Celle-ci se poursuivra en 1940 avec la création de la Direction des Services de l'Architecture. En 1944, les réformes iront plus loin avec la création d'une Direction générale de l'Architecture et la transformation du Conseil général en Conseil général des Bâtiments de France. Au seuil de la Quatrième République, l'organisme chargé de la gestion et du contrôle des édifices de l'État est donc renouvelé et renforcé. Cependant, bien que certains d'aspects de la réforme restent à mettre en œuvre, la Quatrième République ne pourra pas les concrétiser. L'apparition de nouveaux courants politiques va transformer la poursuite des réformes en bataille pour la survie de la Direction de l'Architecture, un héritage des années 1930, qui lui-même renouait avec le rêve révolutionnaire de fonder un grand service veillant sur les édifices de l'État.

Contact Ipraus : Christine Belmonte
christine.belmonte@paris-belleville.archi.fr
Tel : 01 53 38 50 60

Lundi 1^{er} février 2010

14h30 - Salle 2 (bât. B, 2^{ème} étage)

